

# Rapport Financier Annuel 2021

# Sommaire

<b>1- Communication Financière</b>	
<b>Résultats au 31 décembre 2021.....</b>	<b>3</b>
<b>2- Rapport Général des Commissaires aux Comptes</b>	
<b>Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembres 2021.....</b>	<b>11</b>
<b>3- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes</b>	
<b>Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.....</b>	<b>19</b>
<b>4- Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes.....</b>	<b>24</b>
<b>5- Rapport de Gestion MED PAPER 2021 .....</b>	<b>26</b>
<b>6- Synthèse du Rapport ESG 2021.....</b>	<b>41</b>
<b>7- Liste des communiqués de presse publiés en 2021.....</b>	<b>54</b>
<b>8- ETIC 2021.....</b>	<b>57</b>

# 1-Communication Financière

Résultats au 31 décembre 2021

# COMMUNICATION FINANCIÈRE

Communiqué : Résultats au 31 décembre 2021

Communication financière : Présentation et gouvernance de MED PAPER

États financiers au 31 décembre 2021



Société anonyme au capital de 258.255.500,00 DH  
Siège Social : Zone Industrielle, Route de Tétouan,  
N° 19. B.P n° 400.Tanger

## Communication Activité et résultats annuels 2021

Le Conseil d'Administration de la société **MED PAPER** s'est réuni le lundi 28 mars 2022 au siège de la société, sis à Tanger, sous la présidence de M. Mohsine Sefrioui.

Lors de cette réunion, les membres du Conseil ont passé en revue les principaux faits marquants de l'activité de la société au cours de l'année 2021, qui a été marquée par une augmentation des ventes de 35% par rapport à l'exercice 2020. Cette augmentation est due à la reprise de l'activité économique.

Produits d'exploitation (en Kdh)	2020	2021	Evolution en %
Ventes (A)	58 443	78 994	35%
Variation de stocks de produits (B)	3 214	1 194	-63%
<b>Chiffre d'affaires (A+B)</b>	<b>61 657</b>	<b>80 188</b>	<b>30%</b>

Par la suite, le Conseil a procédé à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021. Il en ressort un résultat net positif de 9,4 MDH qui se situe en amélioration par rapport à celui de l'exercice précédent qui était négatif de -8,6 MDH.

La valeur ajoutée s'est apprécié pour passer à 21,1 MDH.

Le résultat d'exploitation est toujours négatif mais en amélioration par rapport à l'année dernière ce qui souligne l'effort notable du management pour redresser la situation.

Le résultat non courant de 13.9 MDH a permis à la société de réaliser un résultat positif en 2021.

### Faits marquants et Perspectives 2022

Le management MED PAPER continue à avoir confiance en la reprise de sa position sur le marché du papier au Maroc grâce à l'approche de la conclusion de gros marché avec de nouveaux clients.

Le Communiqué de Presse est disponible sur le site internet de la société : <http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

# COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation de MED PAPER

# 1. Présentation de MED PAPER

## Historique

En 1948, MED PAPER est créée par le groupe familial espagnol Benet sous la dénomination de Papelera De Tetuan. A cette époque, la société était spécialisée dans la production de papier d'emballage et de pâte à papier avant d'arrêter cette dernière suite aux changements dans les techniques de fabrication. Elle se consacre ainsi à la production du papier d'impression écriture et du papier d'emballage.

En 1996, Cellulose du Maroc<sup>1</sup> seul producteur de pâte à papier au Royaume acquiert le papetier dans le cadre de son intégration en aval de la filière du papier au Maroc. En 2008, Papelera De Tetuan a procédé à une augmentation de capital, par apport en nature, au titre d'une fusion-absorption de Safripac. Le rapprochement entre la famille Sefrioui et Papelera De Tetuan donna naissance à MED PAPER.

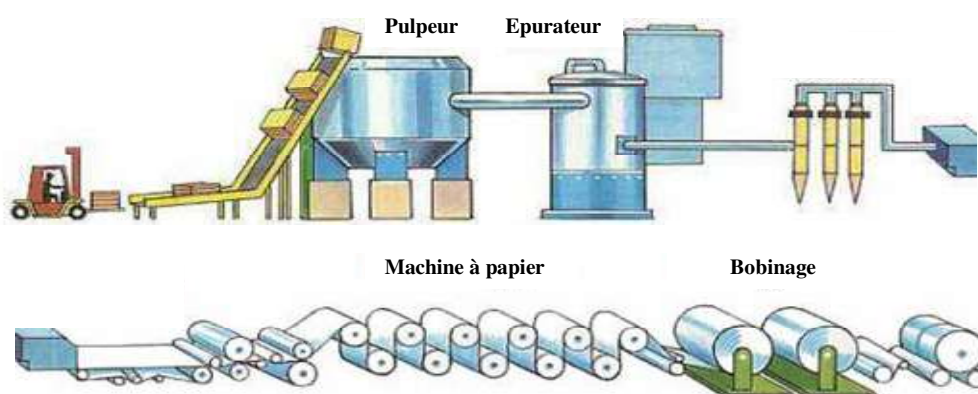
Un rapprochement dont l'objet était de constituer un acteur leader dans l'industrie du papier et se préparer face aux importations des produits étrangers de l'industrie du papier. Aujourd'hui, la société se positionne sur le papier emballage et le papier pour impression et écriture liés à toutes sortes d'activités telles que la fabrication, l'achat et la transformation, l'importation, la vente et l'exportation de cellulose, de papier et de carton.

## Description du cycle de production du papier

Les principales sources de la pâte à papier sont le bois qui permet de produire de la pâte vierge et le papier recyclé dont est extrait la pâte recyclée. Leur point commun est la molécule de cellulose. Polymère naturel, cette molécule forme des fibres permettant de fabriquer du papier.

Le site de production de MED PAPER est organisé en trois sections : une section relative à la préparation de la matière première (soit la pâte à papier), une section afférente à la production et une section liée à la transformation.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, ces sections correspondent à des phases spécifiques du cycle de production du papier :



# États financiers au 31 décembre 2021





Raison sociale : MED PAPER SA

EXERCICE DU 01.01.2021 AU 31.12.2021

Raison sociale : MED PAPER SA

Raison sociale : MED PAPER SA

BILANS (ACTIF)

Table of Balance Sheet (ACTIF) showing assets such as Immobilisations en non valeur, Stocks, and Trésorerie active for the periods 2021 and 2020.

Raison sociale : MED PAPER SA

COMpte de Produits et Charges (hors taxes)

Table of Income Statement (COMpte de Produits et Charges) showing revenues from operations, financial products, and financial charges.

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)

(2) Achats reven dus ou consommés : achats - variation de stocks.

BILANS (PASSIF)

Table of Balance Sheet (PASSIF) showing liabilities such as Capitaux propres, Dettes de financement, and Trésorerie passive for the periods 2021 and 2020.

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

Raison sociale : MED PAPER SA

COMpte de Produits et Charges (hors taxes) (Suite)

Table of Income Statement (COMpte de Produits et Charges) showing results from operations, non-current products, and non-current charges.

Summary table of Income Statement showing totals for Products, Charges, and Net Result.



# 2-Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

**PRICEWATERHOUSECOOPERS** 

Price Waterhouse

**UHY** Ben Mokhtar & Co  
Expertise Comptable • Audit • Conseil

**MED PAPER S.A**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**



**Price Waterhouse**  
101, Bd. Massira Al Khadra  
20100 Casablanca – Maroc



**Nova Africa Business Center**  
40 Rue Al Banafsaj – Vieille montagne  
90 040 TANGER

Aux Actionnaires  
MED PAPER SA  
Tanger

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

### ***Opinion***

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MED PAPER SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés débiteurs de DH 37 361 524 dont un bénéfice net de DH 9 483 951.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MED PAPER SA, au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

1. Certaines charges avaient été refacturées en 2010 par la Société à l'un de ses anciens actionnaires à cette date mais non reconnues par ce dernier pour un montant de DH 4,3 millions. Par ailleurs, celui-ci réclame à MED PAPER S.A. le remboursement d'une avance de trésorerie de DH 0,9 million non reconnue par MED PAPER S.A. et son compte courant de DH 2 millions. Le Conseil d'Administration tenu le 24 mars 2017 a décidé l'abandon par MED PAPER S.A. de la créance susmentionnée de DH 4,3 millions sachant que les négociations sont toujours en cours pour arriver à un accord et compenser cette somme avec la dette envers cet ancien actionnaire, laquelle totalise DH 2,9 millions. A la date d'aujourd'hui, le dénouement final de ces opérations, n'a pas encore eu lieu et MED PAPER S.A. dit poursuivre encore lesdites négociations et a maintenu en l'état dans ses comptes au 31 décembre 2021 la créance et la dette. A ce stade, nous ne sommes toujours pas en mesure de savoir quel sort sera réservé à ces montants.

**Price Waterhouse**

MED PAPER SA  
Page 2

2. La Société avait fait l'objet en 2009 d'un contrôle fiscal couvrant les exercices clos les 31 mars 2005 à 2008, suite à quoi l'administration fiscale avait réclamé DH 3,7 millions hors pénalités et majorations. La Société réfutant toujours la totalité de cette réclamation et attendant encore une décision finale de l'administration fiscale à ce sujet, n'a pas constaté de provision pour y faire face. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir quel sera le sort de ce contentieux ni son impact final sur les états de synthèse de la Société.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Parmi ces points nous avons considéré le recouvrement des créances clients et la situation financière de la Société, deux questions clés que nous avons traitées comme suit :

- (a) Recouvrement des créances clients

Au 31 décembre 2021, le solde des créances clients et comptes rattachés s'élève à DH 64 millions. Le management de la Société doit s'assurer du suivi régulier de l'ancienneté des créances, analyser les risques de non recouvrement, déterminer le niveau de dépréciation à considérer le cas échéant et le constater dans le bilan.

Nous avons considéré que le recouvrement des créances clients et comptes rattachés comme point clé d'audit, compte tenu de l'importance significative de ces créances dans le bilan de la Société, du jugement du management nécessaire à la détermination de la dépréciation éventuelle de ces créances et du contexte actuel de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ces aspects sont les suivantes :

- Nous avons procédé à une évaluation du système de contrôle interne lié à la gestion des ventes et des clients ;

**Price Waterhouse**

MED PAPER SA

Page 3

- Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification de ces créances ;
- Nous avons procédé aux circularisations des clients les plus importants et validé les soldes y afférents ;
- Nous avons vérifié les règlements des clients reçus postérieurement à la date de clôture ;
- Nous avons ensuite analysé les retards de paiement des créances restant non encaissées, obtenu du management de la Société les raisons du retard dans le recouvrement et apprécié le bien fondé de la non constatation de provisions pour dépréciation les concernant.

(b) Situation financière de la Société

La société MED PAPER SA présente une situation nette débitrice de DH 37 361 524.

Nous avons considéré la situation financière de la Société comme un point clé de l'audit dans la mesure où elle présente un risque sur la continuité d'exploitation de la Société et conditionne par conséquent l'application du principe comptable de continuité d'exploitation.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ce risque sont les suivantes :

- Nous avons discuté avec le management les perspectives d'avenir de la Société tout en évaluant la cohérence des hypothèses retenues ;
- Nous avons assisté au Conseil d'Administration arrêtant les comptes de 2021 de la Société et nous nous sommes assurés que la régularisation de la situation financière est à l'ordre du jour.

***Rapport de gestion***

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration, arrêté le 28 mars 2022, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

**Price Waterhouse**

MED PAPER SA

Page 4

***Autres points***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le premier paragraphe du présent rapport, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- (a) La réalisation effective du protocole d'accord signé entre la Société et l'une de ses banques et dont l'effet a été constaté en 2016, restait tributaire de la vente en cours d'un terrain appartenant à la Société. A ce jour et en attendant l'obtention d'une dérogation administrative le concernant, ce terrain n'est toujours pas vendu. Le management de la Société confirme cependant que cette vente sera réalisée et ne remet pas en cause le protocole malgré le dépassement des délais prévus.
- (b) Les comptes annuels arrêtés depuis le 31 décembre 2013 font apparaître une situation nette inférieure au quart du capital social. Conformément aux dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, une Assemblée Générale Extraordinaire a été tenue en date du 20 juin 2014 et a décidé la non dissolution anticipée de la Société. Conformément aux dispositions de l'article 357 de la loi 17-95 précitée, la Société était tenue au plus tard fin décembre 2016 de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale au quart du capital social. Une Assemblée Générale Extraordinaire a été tenue en date du 19 septembre 2017 et a donné le pouvoir au Conseil d'Administration pour régulariser la situation nette de la Société en procédant à une augmentation du capital par incorporation des réserves, primes d'émission, de fusion et d'apport, suivie d'une diminution du capital pour absorption des pertes. Le management de MED PAPER S.A. considère que la régularisation de la situation nette débitrice à ce jour, nécessite un apport d'argent frais et sera réalisée dès la vente en cours du terrain précité au point (a) ci-dessus et, l'apport du compte courant d'associé. Par ailleurs, les Assemblées Générales Extraordinaires (AGE) tenues le 25 juin 2020 et le 25 juin 2021 et ce, en application de l'article 357 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes ont réaffirmé la décision de continuer l'exploitation et autorisé la restructuration du capital. Par conséquent, les états de synthèse ci-joints ont été préparés suivant le principe comptable de continuité d'exploitation et ne comprennent pas les ajustements comptables qui s'avèreraient nécessaires, dans le cas où la Société se trouverait dans l'obligation de cesser son activité.

***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse***

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.



**Price Waterhouse**

MED PAPER SA  
Page 5

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse***

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Price Waterhouse

MED PAPER SA  
Page 6

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport.

*Vérifications et informations spécifiques*

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler les concernant.

Casablanca, le 28 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

PRICE WATERHOUSE

Price Waterhouse  
101, Bd. Mohammed VI, Casablanca  
Tél: 05 22 22 11 96 / 05 22 22 40 40  
Fax: 05 22 22 11 96 / 05 22 22 40 40  
S.A. 01911193 - R.C. 34940 - C.M.F. 9318627  
A. Bidah  
Associé

UHY Ben Mokhtar & Co

UHY - BEN MOKHTAR & CO  
Centre d'Affaires Nova Africa 40 Rue 11 Bonafaj  
1<sup>er</sup> Etg N°21 Ville Mohammed VI Tanger  
ICE: 0000258000056  
M. Ben Mokhtar  
Associé

# 3- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

**PRICEWATERHOUSECOOPERS** 

Price Waterhouse

**UHY** Ben Mokhtar & Co  
Expertise Comptable • Audit • Conseil

**MED PAPER S.A**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

Aux Actionnaires  
MED PAPER S.A.  
Tanger

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application ainsi que la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

**2.1 Convention de rémunération des prestations de Monsieur Mohsine Sefrioui au titre de la présidence et de la direction générale de la société MED PAPER (convention écrite)**

- Administrateur intéressé : Monsieur Mohsine Sefrioui.
- Nature et objet de la convention : cette convention porte sur la rémunération des prestations de Monsieur Mohsine Sefrioui au titre de la présidence et de la direction générale de la Société et ce suite à son départ à la retraite fin mai 2019.
- Modalités essentielles : la rémunération nette mensuelle au titre de cette prestation s'élève à DH 100 000.
- Durée : une année renouvelable.

**Price Waterhouse**

MED PAPER SA

Page 2

- Prestations fournies : les rémunérations comptabilisées par la Société au titre de cette prestation se sont élevées, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à DH 1 200 000 plus la retenue à la source au titre de l'IR de 30%, soit un total de DH 1 714 286.
- Sommes versées : les règlements nets effectués au profit de Monsieur Mohsine Sefrioui, au cours de l'exercice 2021, se sont élevés à DH 1 200 000 dont DH 600 000 a été intégré dans son compte courant d'associé.

**2.2 Convention de transport fourni par la société NACINOX pour le compte de la société MED PAPER (convention non écrite)**

- Administrateur commun : Monsieur Mohsine Sefrioui.
- Nature et objet de la convention : la société NACINOX assure le transport des matières premières (pâtes et déchets) et des produits finis vers les clients ou les dépôts de Fès ou Casablanca.
- Modalités essentielles : les prix sont négociés par opération et le délai de paiement est de 90 jours.
- Durée : indéterminée.
- Prestations fournies : la société NACINOX a facturé à la société MED PAPER, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un montant total de DH 3 261 462,48 toutes taxes comprises correspondant au transport des matières premières (pâtes et déchets) et des produits finis.
- Sommes versées : les règlements effectués, au cours de l'exercice 2021, se sont élevés à DH 3 252 365,90 dont DH 37 110,93 concernant l'exercice antérieur.

**2.3 Convention d'avances en compte courant par Monsieur Mohsine Sefrioui à la société MED PAPER (convention écrite)**

- Administrateur intéressé : Monsieur Mohsine Sefrioui.
- Nature et objet de la convention : avances en compte courant accordées par Monsieur Mohsine Sefrioui en faveur de la société MED PAPER S.A.
- Modalités essentielles : les avances en compte courant accordées par Monsieur Mohsine Sefrioui à MED PAPER sont :
  - Avances de DH 2 750 000 rémunérées à un taux annuel de 5,5 % HT. Cependant selon le management, Monsieur Mohsine Sefrioui a renoncé à réclamer les intérêts relatifs à ces avances au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021. Le solde au 1/12/2021 est de DH 2 886 125.
  -

**Price Waterhouse**

MED PAPER SA  
Page 3

- Avance de DH 6 945 562 effectuée le 18 décembre 2018 pour une durée de 48 mois et servant à payer les arriérés d'impôts de la Société. Le solde de cette avance s'est élevé à DH 4 198 312 au 31 décembre 2021. Cette avance n'est pas génératrice d'intérêts.
- Diverses avances totalisant au 31 décembre 2021 DH 44 572 052,51 dont un apport en 2021 de DH 32 601 199,80.

Casablanca, le 28 mars 2022

**Les Commissaires aux Comptes**

PRICE WATERHOUSE  
Price Waterhouse  
101, Bd Massira Al Khadra - 71200 Casablanca  
Tel: 05 22 79 50 00  
Fax: 05 22 79 50 00 / 05 22 31 30 91  
I.F. 123456789 - R.C: 34533 - CNSS: 1618620  
ICE: 00023084200001

**A. Bidah**  
Associé

UHY Ben Mokhtar & Co

**UHY-Ben Mokhtar & Co sari**  
Expertise Comptable • Audit et Conseil  
13, rue Mohammed Assili  
Résidence Takal - 1<sup>er</sup> étage - TANGER  
Tél 0539 944 5457, FAX 0539 940 549  
contact@uhy-benmokhtar.ma

**M. Ben Mokhtar**  
Associé

## 4- Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

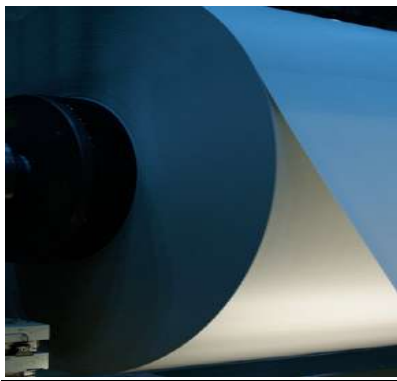


## Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

Chiffres en KMAD

	UHY Benmokhtar & Co						Price Water house					
	Montant / Année			Pourcentage / Année			Montant / Année			Pourcentage / Année		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
<b>Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes</b>	120	120	120	100%	100%	100%	120	120	120	100%	100%	100%
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</b>												
<b>Sous-Total</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations rendues</b>												
<b>Sous-Total</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

# 5- Rapport de Gestion MED PAPER 2021



**Rapport sur la gestion de la Société au cours de l'exercice 2021**

**Examen des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2021**

**Présentation du budget 2022**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 28 MARS 2022**

# **A-CONJONCTURE ECONOMIQUE**

## **I-CONJONCTURE ECONOMIE INTERNATIONALE**

### **Perspectives économiques mondiales :**

Après un rebond estimé à 5,9 % en 2021, la croissance mondiale devrait nettement marquer le pas, pour s'établir à 4,4 % en 2022, dans un contexte de recrudescences de la COVID-19, de réduction des mesures de soutien budgétaire et de problèmes d'approvisionnement persistants.

Dans les économies avancées, les chiffres de la production et de l'investissement devraient renouer l'année prochaine avec leurs niveaux d'avant la pandémie. Mais ils resteront en deçà des tendances pré-COVID dans les marchés émergents et les économies en développement, pénalisés par des taux de vaccination moins élevés, le resserrement des politiques budgétaires et monétaires, et un impact de la pandémie plus durable.

Les perspectives mondiales sont exposées à de multiples risques de dégradation : perturbations économiques simultanées à la suite du variant Omicron, problèmes d'approvisionnement persistants, désencrage des anticipations d'inflation, tensions financières, catastrophes climatiques et essoufflement des moteurs de la croissance à long terme. Les économies émergentes et en développement manquant de marge d'action pour poursuivre leur soutien budgétaire si nécessaire, ces risques baissiers accentuent la menace d'un atterrissage brutal. *Source : Fond Monétaire International : Perspectives de l'économie Mondiale Janv 2022)*

Après deux longues années de pandémie, la guerre en Ukraine risque de coûter un point à la croissance planétaire. L'OCDE estime que la croissance économique mondiale pourrait être inférieure de plus de 1 point de pourcentage dans ses dernières prévisions. Ce qui signifie que ce conflit pourrait amputer l'économie mondiale d'environ 800 milliards de dollars. Même si le poids de l'Ukraine dans l'économie planétaire demeure relativement limité, sa spécialisation dans certaines matières premières et les dommages collatéraux du conflit provoquent une onde de choc dans l'économie mondialisée. *(Source : Rapport OCDE)*

## **II-CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE**

### **L'économie Marocaine : de la reprise à l'accélération.**

Après un choc récessif sans précédent en 2020, le Maroc entre dans une phase de normalisation, marquée par le ralentissement de la pandémie, la reprise du secteur agricole et la relance de la demande extérieure. Néanmoins, la relance économique reste fragile et hétérogène, comme celle du marché du travail.

À mesure que la crise s'estompe, le déficit budgétaire se résorbe. La reprise des exportations étant inférieure à celle des importations en 2021, l'amélioration du compte courant de 2020 se dissipe. Les déficits commercial et du compte courant se creusent à nouveau, mais le niveau confortable de réserves de change démontre l'absence de pression sur la balance des paiements.

Avec le retour de la production agricole à un niveau moyen, la croissance du PIB devrait ralentir à 3,2 pour cent en 2022. Après une récolte exceptionnelle en 2021, la production agricole devrait se contracter légèrement en 2022, ce qui abaissera le taux de croissance global de l'économie marocaine, alors que le fort effet de base de 2020 se dissipera. Ces perspectives sont

cependant sujettes à une incertitude considérable, le choc de la COVID-19 ayant laissé des séquelles sur le secteur privé marocain, et les risques pour l'économie mondiale s'intensifiant, notamment au regard de la circulation de nouveaux variants de la COVID-19. (Source Rapport de la banque Mondiale 2021)

**À l'issue de sa première réunion trimestrielle en 2022, Bank Al-Maghrib (BAM) a publié un communiqué sur ses prévisions pour l'année en cours. En raison de la sécheresse inédite que vit le Maroc, BAM prévoit une croissance économique de 0,7 % et une inflation record de 4,7 %.**

### **III-BILAN ET PERSPECTIVES DU SECTEUR PAPIER ET CARTON**

#### **FORCES**

- Caractère durable et recyclable du papier
- Utilisation croissante du papier d'emballage en raison du développement de l'e-commerce et du déclin de l'utilisation de plastique
- Forte demande émanant d'Asie

#### **FAIBLESSES**

- Substitution progressive du papier graphique par des supports numériques compte tenu de l'utilisation croissante des technologies numériques
- Problématiques environnementales (déforestation)

Il existe deux segments dans l'analyse du secteur du papier : le papier graphique et le papier d'emballage. Les tendances des deux segments s'étaient nettement distinguées pendant la crise. Le papier graphique, avait été assez fortement impacté, en grande partie car les fermetures d'entreprises et d'écoles avaient très significativement diminué les besoins en papier d'impression. Avant la pandémie, son utilisation avait commencé à décliner au rythme de la digitalisation progressive de l'économie mondiale. A l'inverse, le papier d'emballage avait pu profiter de la forte croissance du e-commerce et donc d'une accentuation des activités de livraison dans le monde mais aussi des produits en papier pour l'hygiène personnelle (masques chirurgicaux, lingettes désinfectantes, serviettes en papier jetables et autres produits d'hygiène connexes).

Les deux segments ont pourtant retrouvé une tendance générale depuis 2021, qui se poursuivra en 2022, et n'ont pas été épargnés par les pénuries. En effet, de janvier à septembre 2021, la production de papiers graphiques a augmenté de 6,9% en glissement annuel, et le papier d'emballage, de 9,8%, afin de répondre à la reprise de l'économie mondiale, notamment en impression, cartons et packaging. Néanmoins, la production totale devrait rester inférieure au niveau d'avant crise. Les prix ont également explosé sur les deux segments, conséquence de la hausse du prix de la pâte de papier (+60% sur un an) et la hausse du prix du carton (+30% sur un an). D'autres facteurs sont également à prendre en compte pour expliquer la hausse du prix du papier : l'augmentation mondiale des coûts de transformation et de distribution, la hausse des prix de l'énergie, des produits chimiques, de l'amidon et des conteneurs (+350% en septembre 2021 sur un an)

## **IV- CONJONCTURE INDUSTRIE PAPIER-CARTON AU MAROC**

### **La pénurie mondiale étouffe le marché local**

Les industriels de la filière papier et carton au Maroc broient du noir. Le spectre de la pénurie plane sur le marché et, au rythme où évolue la situation, la rupture des stocks est imminente. Cette pénurie et l'envolée des prix qui s'ensuit donnent des sueurs froides aux imprimeurs et aux éditeurs qui peinent toujours à sortir la tête de l'eau.

L'industrie locale et les importateurs nationaux subissent en effet les contrecoups des perturbations qui agitent actuellement le marché mondial du papier et du carton. Des tensions dont les prémices sont apparues avec la crise sanitaire et qui se sont aggravées avec la reprise et l'explosion de la demande qu'elle a engendrée, pendant que l'offre continuait à s'effondrer et que les prix montaient en flèche. «Effectivement, après la hausse spectaculaire du prix du papier, déclenchée il y a une année, nous vivons au Maroc une pénurie de plusieurs qualités de papier. «Pour les qualités fabriquées au Maroc, à savoir le papier pour carton ondulé, le papier emballage, le papier impression-écriture, le marché n'est pas en pénurie totale, puisque les producteurs nationaux ont pu sauver la mise : CMCP – IP, GPC – Papier et Carton et MED PAPER. Pour les papiers importés à 100%, comme le papier couché, le papier duplex ou le carton duplex, une pénurie sans précédent est annoncée sur le marché du fait des prix exorbitants et de la rareté du produit à l'international.

Cette rareté est la résultante de plusieurs facteurs, dont la reprise économique aux États-Unis et dans l'Union européenne et le stock de sécurité constitué par la Chine après le redémarrage économique post-Covid. Elle est également liée à l'essor du e-commerce boosté par la Covid-19 et à la demande qui dépasse de loin l'offre des papetiers.

Surbookés, les producteurs reçoivent, en effet, plus de commandes qu'ils ne peuvent livrer. Certains préfèrent également temporiser tant qu'ils ne maîtrisent pas les coûts de Management des ressources de production (MRP).

De plus, les fournisseurs privilégient les grands comptes au détriment des petits. Quant aux prix, ils ont connu une hausse inquiétante et il est attendu à ce qu'ils grimpent davantage. Le prix d'une tonne de papier est passé de 600 à 800-900 dollars en l'espace de quelques mois. Des chiffres que confirment les industriels interrogés, pointant une hausse de 30 à 40% rien qu'entre juillet et octobre.

## **V- FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022**

### **Un carnet de commande chargé pour l'année 2022**

MED PAPER continue à avoir confiance en la reprise de sa position sur le marché du papier au Maroc grâce à l'approche de la conclusion de gros marché avec l'administration marocaine.

MED PAPER reçoit actuellement des commandes importantes en papier emballage. Cette augmentation de la demande locale est due aux perturbations qui agitent actuellement le marché mondial du papier et du carton et qui ont engendré une pénurie de papier au Maroc.

MED PAPER compte profiter de l'opportunité que présente le marché marocain actuellement en augmentant sa production de papier d'emballage (fabriqué à 100% à base de fibres recyclé) et ce grâce à l'investissement sur la machine PMIII réalisé cette année.

### **Mise en service de Investissement en l'amélioration de la Machine à papier PMIII**

MED PAPER a entamé durant l'année 2020 un investissement, d'un coût de plus de 30 Millions de Dhs, visant l'amélioration et transformation de la Machine à papier PM3. Grâce à cette transformation la machine PM3 (qui ne peut traiter que la pâte à papier) peut actuellement produire du papier à base de fibres recyclées et ce tout en optimisant la consommation d'énergie et augmentant la productivité. Cet investissement est devenu opérationnel après sa mise en service en mars 2021.

### **Augmentation de Capital par incorporation CCA**

M.SEFRIOUI a déjà fait au cours des dernières années des apports en Compte courant importants dans le but d'appuyer la société financièrement. Ces montants vont servir à effectuer une augmentation de capital par coup d'accordéon afin de redresser le capital de MED PAPER et être conforme aux dispositions de l'article 357 de la loi 17-95 du 30 Août 1996 modifiée par la loi 20-05, décide la continuité d'exploitation.



## B-L'évolution de l'activité

### I- Les ventes et la situation commerciale

Les Ventes à fin décembre 2021 présentent une hausse de 35% par rapport à la même période de l'année dernière et ce grâce a la reprise de l'activité économique.

Produits d'exploitation (en Kdh)	2020	2021	Evolution en %
Ventes (A)	58 443	78 994	35%
Variation de stocks de produits (B)	3 214	1 194	-63%

Ventes (en Kdh)	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	TOTAL	Evolution en %
Ventes 2021	15 648	17 432	20 044	25 870	78 994	35%
Ventes 2020	15 889	7 121	15 163	20 225	58 398	

<b>Evolution en %</b>	<b>-2%</b>	<b>145%</b>	<b>32%</b>	<b>28%</b>	<b>35%</b>	
-----------------------	------------	-------------	------------	------------	------------	--

## II- Analyse des comptes et situation financière

### II-Résultat net et Résultats intermédiaires de gestion

RESULTATS INTERMEDIAIRES DE GESTION EN KDH	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
VALEUR AJOUTEE en Kdh	21 114	15 129
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) en Kdh	2 097	603
RESULTAT D'EXPLOITATION en Kdh	- 2 536	- 4 077
RESULTAT FINANCIER en Kdh	- 1 439	- 3 537
RESULTAT NON COURANT en Kdh	13 923	464
RESULTAT NET DE L'EXERCICE en Kdh	9 484	8 562



## Evolution des charges / Valeur Ajoutée entre 2021 et 2020

VALEUR AJOUTEE EN KDH	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
* Impôts et taxes en Kdh en Kdh	770	765
* Charges de personnel en Kdh	18 247	13 761
* Dotations d'exploitation en Kdh	4 633	4 679
* Charges d'intérêts en Kdh	1 443	3 635

% VALEUR AJOUTEE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
* Impôts et taxes	4%	5%
* Charges de personnel	86%	91%
* Dotations d'exploitation	22%	31%
* Charges d'intérêts	7%	24%

## EVOLUTION DES CHARGES ENTRE 2021 ET 2020

NATURE CHARGES EN KDH	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	Evolution en %
Achats consommés de matières et fournitures	46 494	37 902	23%
Autres charges externes	12 580	8 626	46%
Impôts et taxes	770	765	1%
Charges de personnel	18 247	13 761	33%
Dotations d'exploitation	4 633	4 679	-1%
* Charges d'intérêts	1 443	3 635	-60%

## Synthèse des masses du bilan

MASSES en Kdh		EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	91 555	49 646	0	41 909
2	Moins actif immobilisé	171 943	176 576	0	4 633
3	= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	-80 387	-126 930	0	46 543
4	Actif circulant	114 791	133 227	0	18 436
5	Moins Passif circulant	150 602	158 674	8 072	0
6	= BESOINS DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	-35 811	-25 447	0	10 364
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	-44 576	-101 482	56 906	0

## **TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES**

Raison sociale : MED PAPER SA  
Identifiant Fiscal : 04940429

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

### **TABLEAU DE FINANCEMENT (Modèle normal)**

#### **I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN**

	MASSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	91 555 319,28	49 645 958,89	0,00	41 909 360,39
2	Moins actif immobilisé	171 942 813,84	176 575 741,99	0,00	4 632 928,15
<b>3</b>	<b>= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)</b>	<b>(80 387 494,56)</b>	<b>(126 929 783,10)</b>	<b>0,00</b>	<b>46 542 288,54</b>
4	Actif circulant	114 790 836,61	133 226 735,47	0,00	18 435 898,86
5	Moins Passif circulant	150 602 166,40	158 674 036,16	8 071 869,76	0,00
<b>6</b>	<b>= BESOINS DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)</b>	<b>(35 811 329,79)</b>	<b>(25 447 300,69)</b>	<b>0,00</b>	<b>10 364 029,10</b>
<b>7</b>	<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B</b>	<b>(44 576 164,77)</b>	<b>(101 482 482,41)</b>	<b>56 906 317,64</b>	<b>0,00</b>

#### **II. EMPLOIS ET RESSOURCES**

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>* AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>14 116 879,32</b>	<b>3 882 787,85</b>	
* Capacité d'autofinancement		14 116 879,32	3 882 787,85	
- Distributions de bénéfices				
<b>* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		0,00		0,00
* Cessions d'immobilisations financières		0,00		0,00
* Récupérations sur créances immobilisées				
<b>* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
* Augmentations de capital, apports				
* Subvention d'investissement				
<b>* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>67 000 000,00</b>		<b>9 000 000,00</b>
(nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>81 116 879,32</b>		<b>5 117 212,15</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>0,00</b>		<b>30 126 776,50</b>	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0,00		0,00	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	0,00		30 126 776,50	
* Acquisitions d'immobilisations financières				
* Augmentation des créances immobilisées				
<b>* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>34 574 590,78</b>		<b>2 727 869,18</b>	
<b>* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>34 574 590,78</b>		<b>32 854 645,68</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>	<b>0,00</b>	<b>10 364 029,10</b>	<b>0,00</b>	<b>40 570 518,48</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>56 906 317,64</b>	<b>0,00</b>	<b>12 833 084,95</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>91 480 908,42</b>	<b>91 480 908,42</b>	<b>45 687 730,63</b>	<b>45 687 730,63</b>

# ANNEXES

## ETATS DE SYNTHESE : Exercice 2021

Raison sociale : MED PAPER SA

### BILANS ( ACTIF )

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	<b>2 162 523,88</b>	<b>1 381 114,29</b>	<b>781 409,59</b>	<b>1 213 914,37</b>
	* Frais préliminaires			0,00	0,00
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 162 523,88	1 381 114,29	781 409,59	1 213 914,37
	* Primes de remboursement des obligations				
A	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>67 121 875,00</b>	<b>1 134 133,00</b>	<b>65 987 742,00</b>	<b>65 988 861,34</b>
C	* Immobilisations en recherche et développement				
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 134 133,00	1 134 133,00	0,00	1 119,34
I	* Fonds commercial	65 987 742,00		65 987 742,00	<b>65 987 742,00</b>
F	* Autres immobilisations incorporelles				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>599 254 603,38</b>	<b>495 718 765,89</b>	<b>103 535 837,49</b>	<b>107 735 141,52</b>
I	* Terrains	66 643 923,00		66 643 923,00	66 643 923,00
M	* Constructions	28 896 392,74	28 833 795,99	62 596,75	489 067,94
M	* Installations techniques, matériel et outillage	485 906 638,23	449 123 996,83	36 782 641,40	10 398 011,75
O	* Matériel transport	5 419 852,50	5 419 852,50	0,00	700,00
B	* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11 719 036,91	11 672 360,57	46 676,34	76 662,33
L	* Autres immobilisations corporelles	668 760,00	668 760,00	0,00	0,00
I	* Immobilisations corporelles en cours			0,00	30 126 776,50
S	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>1 637 824,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 637 824,76</b>	<b>1 637 824,76</b>
E	* Prêts immobilisés				
	* Autres créances financières	1 536 324,76		1 536 324,76	1 536 324,76
	* Titres de participation	101 500,00		101 500,00	101 500,00
	* Autres titres immobilisés				
	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>				
	* Diminution des créances immobilisées				
	* Augmentation des dettes financières				
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>670 176 827,02</b>	<b>498 234 013,18</b>	<b>171 942 813,84</b>	<b>176 575 741,99</b>
	<b>STOCKS (F)</b>	<b>36 787 591,33</b>	<b>0,00</b>	<b>36 787 591,33</b>	<b>37 166 489,27</b>
	* Marchandises				
A	* Matières et fournitures consommables	11 489 620,45		11 489 620,45	13 062 990,47
C	* Produits en cours	183 456,00		183 456,00	154 470,00
T	* Produits intermédiaires et produits résiduels				
I	* Produits finis	25 114 514,88		25 114 514,88	23 949 028,80
F	<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>78 003 245,28</b>	<b>0,00</b>	<b>78 003 245,28</b>	<b>96 059 528,93</b>
	* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	782 314,00		782 314,00	1 527 709,99
C	* Clients et comptes rattachés	63 784 086,60		63 784 086,60	76 045 561,15
I	* Personnel	67 601,13		67 601,13	48 678,29
R	* Etat	7 627 145,13		7 627 145,13	12 745 281,08
C	* Comptes d'associés	0,00		0,00	0,00
U	* Autres débiteurs	5 681 513,42		5 681 513,42	5 681 513,42
L	* Comptes de régularisation - actif	60 585,00		60 585,00	10 785,00
	<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>0,00</b>			
N	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>717,27</b>
T	(Eléments circulants)				
	<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>114 790 836,61</b>	<b>0,00</b>	<b>114 790 836,61</b>	<b>133 226 735,47</b>
	<b>TRESORERIE - ACTIF</b>				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	172 810,79		172 810,79	81 852,55
E	* Banques, T.G. et C.C.P.	601 416,62		601 416,62	107 966,87
S	* Caisse, Régies d'avances et accreditifs	18 080,70		18 080,70	2 933,02
O	<b>TOTAL III</b>	<b>792 308,11</b>		<b>792 308,11</b>	<b>192 752,44</b>
	<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>785 759 971,74</b>	<b>498 234 013,18</b>	<b>287 525 958,56</b>	<b>309 995 229,90</b>

## BILANS ( PASSIF )

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

	PASSIF	EXERCICE	EXER. PREC.
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
	* Capital social ou personnel (1)	258 255 500,00	258 255 500,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
	* Primes d'émission, de fusion, d'apport	150 156 107,00	150 156 107,00
	* Ecart de réévaluation	0,00	0,00
	* Réserve légale	4 572 204,49	4 572 204,49
	* Réserve d'investissement	31 800 186,90	31 800 186,90
	* Réserve volontaire	10 781 008,07	10 781 008,07
	* Report à nouveau	(502 410 481,55)	(493 848 360,19)
	* Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	9 483 951,17	(8 562 121,36)
	<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>(37 361 523,92)</b>	<b>(46 845 475,09)</b>
	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>		
	* Subventions d'investissement		
	* Provisions réglementées		
	<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>128 916 843,20</b>	<b>96 491 433,98</b>
	* Emprunts obligataires		
	* Autres dettes de financement	128 916 843,20	96 491 433,98
	<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES E (D)</b>		
	* Provisions pour risques		
	* Provisions pour charges		
	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>		
	* Augmentation des créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement		
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>91 555 319,28</b>	<b>49 645 958,89</b>
	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>150 375 290,78</b>	<b>158 331 914,13</b>
	* Fournisseurs et comptes rattachés	36 740 895,28	66 486 590,98
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	6 338 991,56	7 653 279,72
	* Personnel	3 716 600,55	2 966 177,21
	* Organismes sociaux	13 889 546,82	11 729 989,07
	* Etat	32 375 890,30	32 225 360,28
	* Comptes d'associés	53 594 489,51	20 993 289,71
	* Autres créanciers	1 534 000,00	1 540 000,00
	* Comptes de régularisation - passif	2 184 876,76	14 737 227,16
	<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET C (G)</b>	<b>4 107,77</b>	<b>717,27</b>
	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)</b>	<b>222 767,85</b>	<b>341 404,76</b>
	(Eléments circulants)		
	<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>150 602 166,40</b>	<b>158 674 036,16</b>
	<b>TRESORERIE - PASSIF</b>		
	* Crédits d'escompte	31 210 901,48	54 323 076,24
	* Crédits de trésorerie	7 558 683,87	15 444 053,95
	* Banques (soldes créditeurs)	6 598 887,53	31 908 104,66
	<b>TOTAL III</b>	<b>45 368 472,88</b>	<b>101 675 234,85</b>
	<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>287 525 958,56</b>	<b>309 995 229,90</b>

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXER.PREC. 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exer.prec. 2		
E X P L O I T A T I O N	<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
	* Ventas de marchandises (en l'état)				
	* Ventas de biens et services produits				
	Chiffres d'affaires	78 993 575,43	0,00	78 993 575,43	58 443 227,19
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	1 194 472,08		1 194 472,08	3 213 495,89
	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation				
	* Reprises d'exploitation; transfert de charges				
	Chiffres d'affaires <b>TOTAL I</b>	<b>80 188 047,51</b>		<b>80 188 047,51</b>	<b>61 656 723,08</b>
	<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
* Achats revendus (2) de marchandises					
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	46 200 726,45	293 687,46	46 494 413,91	37 901 766,54	
* Autres charges externes	12 016 253,18	563 864,95	12 580 118,13	8 625 970,56	
* Impôts et taxes	769 597,29		769 597,29	765 301,86	
* Charges de personnel	18 246 698,65		18 246 698,65	13 760 912,10	
* Autres charges d'exploitation	0,00		0,00	0,00	
* Dotations d'exploitation	4 632 928,15		4 632 928,15	4 679 333,51	
<b>TOTAL II</b>	<b>81 866 203,72</b>	<b>857 552,41</b>	<b>82 723 756,13</b>	<b>65 733 284,57</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>			<b>(2 535 708,62)</b>	<b>(4 076 561,49)</b>	
F I N A N C I E R	<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
	* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	7 810,00		7 810,00	7 810,00
	* Gains de change	913,77		913,77	326 430,89
	* Intérêts et produits financiers			0,00	0,00
	* Reprises financières; transfert de charges	717,27		717,27	18 654,83
	<b>TOTAL IV</b>	<b>9 441,04</b>		<b>9 441,04</b>	<b>352 895,72</b>
	<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
	* Charges d'intérêts	1 442 971,90		1 442 971,90	3 635 406,52
	* Pertes de change	908,08		908,08	253 947,65
	* Autres charges financières				
* Dotations financières	4 104,77		4 104,77	717,27	
<b>TOTAL V</b>	<b>1 447 984,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 447 984,75</b>	<b>3 890 071,44</b>	
<b>VI RESULTAT FINANCIER ( IV - V )</b>			<b>(1 438 543,71)</b>	<b>(3 537 175,72)</b>	
<b>VII RESULTAT COURANT ( III + VI )</b>			<b>(3 974 252,33)</b>	<b>(7 613 737,21)</b>	

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXER.PREC. 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exer.prec. 2		
VII	RESULTAT COURANT (reports)			(3 974 252,33)	(7 613 737,21)
NON COURANT	VIII <b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
	* Produits des cessions d'immobilisation	0,00		0,00	0,00
	* Subventions d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investissement				
	* Autres produits non courants	13 938 812,11		13 938 812,11	447 847,46
	* Reprises non courantes; transfert de charges				
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>13 938 812,11</b>		<b>13 938 812,11</b>	<b>447 847,46</b>
	IX <b>CHARGES NON COURANTES</b>				
	* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			0,00	0,00
	* Subventions accordées				
* Autres charges non courantes	15 902,61		15 902,61	911 650,98	
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00	
<b>TOTAL IX</b>	<b>15 902,61</b>	<b>0,00</b>	<b>15 902,61</b>	<b>911 650,98</b>	
X	RESULTAT NON COURANT ( VIII - IX )			13 922 909,50	(463 803,52)
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS ( VII + X )			9 948 657,17	(8 077 540,73)
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	464 706,00		464 706,00	484 580,63
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			9 483 951,17	(8 562 121,36)

XIV	TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )			94 136 300,66	62 457 466,26
XV	TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )			84 652 349,49	71 019 587,62
XVI	RESULTAT NET ( total des produits - total des charges )			9 483 951,17	(8 562 121,36)

## ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

## I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)		
	2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
<b>I</b>	=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>II</b>	+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>80 188 047,51</b>	<b>61 656 723,08</b>
	3	* Ventes de biens et services produits	78 993 575,43	58 443 227,19
	4	* Variation des stocks de produits	1 194 472,08	3 213 495,89
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même.		
<b>III</b>	-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>59 074 532,04</b>	<b>46 527 737,10</b>
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	46 494 413,91	37 901 766,54
	7	* Autres charges externes	12 580 118,13	8 625 970,56
<b>IV</b>	=	<b>VALEUR AJOUTEE (I+II-III)</b>	<b>21 113 515,47</b>	<b>15 128 985,98</b>
	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	769 597,29	765 301,86
	10	- Charges de personnel	18 246 698,65	13 760 912,10
<b>V</b>	=	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION</b>	<b>2 097 219,53</b>	<b>602 772,02</b>
	11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13	+ Reprises d'exploitation; transferts de charges	0,00	0,00
	14	- Dotations d'exploitation	4 632 928,15	4 679 333,51
<b>VI</b>	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>(2 535 708,62)</b>	<b>(4 076 561,49)</b>
<b>VII</b>	+/-	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 438 543,71)</b>	<b>(3 537 175,72)</b>
<b>VIII</b>	=	<b>RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>(3 974 252,33)</b>	<b>(7 613 737,21)</b>
<b>IX</b>	+/-	<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>13 922 909,50</b>	<b>( 463 803,52)</b>
	15	- Impôts sur les résultats	464 706,00	484 580,63
<b>X</b>	=	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)</b>	<b>9 483 951,17</b>	<b>(8 562 121,36)</b>

## II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

	1	=	Résultat net de l'exercice		
		=	* Bénéfice +	9 483 951,17	(8 562 121,36)
		=	* Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	4 632 928,15	4 679 333,51
	3	+	Dotations financières (1)		
	4	+	Dotations non courantes (1)	0,00	0,00
	5	-	Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	Reprises financières (2)		
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)		
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
	9	+	Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	0,00	0,00
<b>I</b>			<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>	<b>14 116 879,32</b>	<b>(3 882 787,85)</b>
	10	-	Distributions de bénéfices		
<b>II</b>			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>14 116 879,32</b>	<b>(3 882 787,85)</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

NOTA : Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE.

**TABLEAU DE FINANCEMENT**  
 (Modèle normal)

**I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN**

	MASSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	91 555 319,28	49 645 958,89	0,00	41 909 360,39
2	Moins actif immobilisé	171 942 813,84	176 575 741,99	0,00	4 632 928,15
<b>3</b>	<b>= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)</b>	<b>(80 387 494,56)</b>	<b>(126 929 783,10)</b>	<b>0,00</b>	<b>46 542 288,54</b>
4	Actif circulant	114 790 836,61	133 226 735,47	0,00	18 435 898,86
5	Moins Passif circulant	150 602 166,40	158 674 036,16	8 071 869,76	0,00
<b>6</b>	<b>= BESOINS DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)</b>	<b>(35 811 329,79)</b>	<b>(25 447 300,69)</b>	<b>0,00</b>	<b>10 364 029,10</b>
<b>7</b>	<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B</b>	<b>(44 576 164,77)</b>	<b>(101 482 482,41)</b>	<b>56 906 317,64</b>	<b>0,00</b>

**II. EMPLOIS ET RESSOURCES**

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>* AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>14 116 879,32</b>	<b>3 882 787,85</b>	
* Capacité d'autofinancement		14 116 879,32	3 882 787,85	
- Distributions de bénéfices				
<b>* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		0,00		0,00
* Cessions d'immobilisations financières		0,00		0,00
* Récupérations sur créances immobilisées				
<b>* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
* Augmentations de capital, apports				
* Subvention d'investissement				
<b>* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>67 000 000,00</b>		<b>9 000 000,00</b>
(nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>81 116 879,32</b>		<b>5 117 212,15</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>0,00</b>		<b>30 126 776,50</b>	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0,00		0,00	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	0,00		30 126 776,50	
* Acquisitions d'immobilisations financières				
* Augmentation des créances immobilisées				
<b>* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>34 574 590,78</b>		<b>2 727 869,18</b>	
<b>* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>34 574 590,78</b>		<b>32 854 645,68</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>	<b>0,00</b>	<b>10 364 029,10</b>	<b>0,00</b>	<b>40 570 518,48</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>56 906 317,64</b>	<b>0,00</b>	<b>12 833 084,95</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>91 480 908,42</b>	<b>91 480 908,42</b>	<b>45 687 730,63</b>	<b>45 687 730,63</b>



# 6- Synthèse du Rapport ESG 2021

( Rapport Environnemental, Social et de Gouvernance)

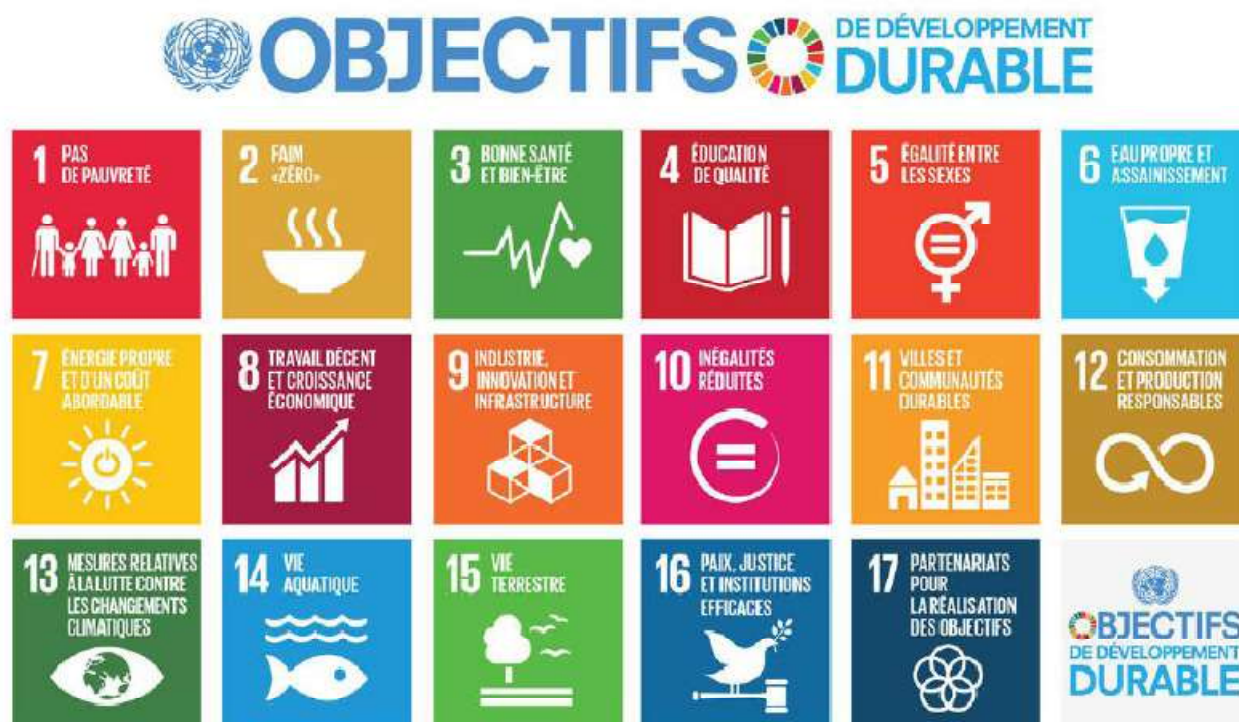
# Développement durable

## CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

En septembre 2015, lors d'un sommet de l'Organisation des Nations Unies, les dirigeants des 193 pays membres de l'organisation ont adopté un nouveau programme de développement durable à l'horizon 2030 intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». L'organisation a ainsi défini 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) qui sont devenus une référence en la matière.

A cet égard, ce programme, à l'instar de son précédent, s'articule autour de 17 objectifs basés sur les 3 fondements du Développement Durable : la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

La stratégie adoptée par MED PAPER en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale est en harmonie avec les orientations des ODD.



## APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

La valorisation et la récupération des vieux papiers occupent une part importante dans le processus de fabrication. De nombreux produits proposés sont fabriqués à base de fibres de cellulose recyclées. Ainsi, l'entreprise participe activement au développement durable de ce secteur industriel.

La production de papier est fortement consommatrice d'eau. Nous donnons donc une attention particulière à l'économie d'eau, en recyclant grâce à un circuit fermé.

## **LE RECYCLAGE**

Parce qu'il n'est pas un pays à vocation forestière, le Maroc est obligé de se rabattre sur le recyclage pour son industrie du papier.

Le Maroc consomme 650.000 tonnes par an a peine 1/3 provient de la récupération. Le ramassage ne dépasse pas 30% du papier consommé alors que dans d'autres pays, il se situe autour de 80%. Le projet du gouvernement est d'augmenter cette proportion. Pour y arriver, il table sur le tri à la source.

Le Marocain consomme très peu de papier: 20 kg par an et par habitant, versus 11kg il y a 10 ans et 15 kg il y a 5 ans. La consommation du carton par an et par habitant a atteint 8,5 kg. Le Maroc consomme 650.000 tonnes de papier par an, dont 30% provient du recyclage. Le reste est importé. Le challenge est d'augmenter la part du papier consommé à 50% en 2020 contre 30% dans des pays avancés comme l'Allemagne ou le Japon. Une convention a d'ailleurs été signée en 2016 entre le gouvernement et les industriels. Dans ce schéma, les professionnels comptent sur la mise à contribution d'environ 20.000 à 30.000 chineurs.

Le recyclage du papier utilisé peut représenter des économies conséquentes en termes d'énergie, de frais de gestion par les collectivités territoriales, et d'émissions de gaz à effet de serre en cas d'incinération. L'élaboration d'un cadre réglementaire relatif au recyclage pourrait favoriser la création d'emplois, de micro-entreprises, de TPE voire de PME.

MED PAPER est spécialisée dans le papier pour impression et écriture à base de pâte vierge, mais aussi de papier recyclé. Dans sa politique pour l'avenir elle projette de renforcer son activité de recyclage pour qu'elle représente 90% de sa production pour les années venir.

## **Convention de partenariat pour améliorer la gouvernance environnementale**

Un accord a été signé avec la BERD portant sur un projet pour optimiser le recyclage du papier tout en renforçant la performance environnementale de MED PAPER via la mise en place d'actions permettant l'économie des ressources (eau et énergie, matières). Ce projet a une durée d'une année.

La BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement) a proposé MED PAPER pour ce projet après avoir réussi une collaboration antérieure sur un projet de décollage industriel.

# ***Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)***

## **STRATÉGIE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE**

MED PAPER a inscrit son engagement en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale dans ses perspectives stratégiques à travers l'impulsion de plusieurs projets dans les différents domaines de la RSE.

MED PAPER œuvre pour la réalisation de ces orientations en vue de progresser durablement dans le respect de ses engagements.

Ces orientations sont déclinées en cinq principaux axes énoncés dans le plan stratégique et couvrant les principales parties prenantes :

- Pour la communauté des affaires : renforcer la position de producteur de papier au Maroc ;
- Pour les clients : améliorer de manière continue la performance opérationnelle ;
- Pour les collaborateurs : développer les ressources et les compétences tout en offrant aux collaborateurs un environnement de travail sain et préservant leur sécurité ;
- Pour la planète : pérenniser l'engagement matérialisé par une activité de recyclage de papier tout en faisant attention à l'économie d'eau et la non pollution de l'environnement ;
- Pour la société civile et les communautés : contribuer au développement économique et social des communautés dans les zones de présence de MED PAPER.

## **DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES**

Par sa présence au Maroc, MED PAPER a conscience de son rôle en tant qu'acteur économique et social important dans le pays. Le Groupe place ainsi l'écoute et le dialogue avec ses parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, actionnaires, organismes de régulation etc.) au cœur de sa stratégie RSE afin de mener à bien sa mission.

MED PAPER veille par conséquent à être à l'écoute de leurs attentes dans une approche constructive d'amélioration continue.

La volonté de MED PAPER est de structurer ce dialogue et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour l'améliorer au fil du temps.

## ENGAGEMENT ET VALEURS

La satisfaction du client est au cœur de nos priorités.

- Engagement qualité.
- L'écoute.
- Rapidité et flexibilité

Grâce à nos équipes et installations, nous pouvons stocker, transformer et livrer les produits dans les meilleures conditions et délais.

Trois sites couverts pour le stockage : Tanger, Casablanca et Fès.

Une flotte de véhicules permet de livrer dans toutes les régions du Maroc.

Un contrôle total du processus de fabrication est effectué tout au long de la chaîne. Ainsi, des scanners permettant le contrôle en continu des caractéristiques du papier (grammage entre autres) sont installés sur les machines à papier. De plus, nous disposons d'un laboratoire permettant de faire un suivi et de garder la traçabilité des produits fabriqués. Des contrôles qualité rigoureux sont réalisés à tous les stades de fabrication depuis la réception de la matière première puis lors de la transformation et jusqu'à la livraison au client.

Nos commerciaux sont disponibles pour répondre aux besoins des clients et les assister dans le choix des produits qui correspondent à ses applications.

# LE CAPITAL HUMAIN

## COLLABORATEURS

**10% de cadres supérieurs et moyens**

**65% d'hommes et 35% de femmes**

**60% ont plus de 10 ans d'ancienneté**

## ENGAGÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

Ce sont des femmes et hommes liés par des valeurs communes d'engagement, de performance, de responsabilité et de transparence qui constituent le capital humain de MED PAPER.

Consciente du rôle important de ses ressources humaines en tant que levier de compétitivité et de performance, MED PAPER adopte une politique de gestion des ressources humaines dynamique, basée sur une connaissance des compétences et des attentes des collaborateurs et axée sur la mise en valeur des talents ainsi que la garantie d'un dialogue social constructif.

## UNE FONCTION RH DE PROXIMITÉ

La politique de gestion des ressources humaines garantit une présence soutenue, en support aux managers qui sont les premiers gestionnaires RH à l'écoute des collaborateurs

## UN ACCOMPAGNEMENT SOUTENU DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE LA GESTION DE CARRIÈRE

MED PAPER déploie tous les moyens nécessaires pour permettre à chaque collaborateur de piloter son parcours professionnel. La formation est assurée pour tous les collaborateurs, quel que soit l'âge, le statut ou le poste occupé au sein de l'entreprise

## UNE INNOVATION COLLECTIVE

Dans une perspective de contribution à la performance de MED PAPER, la société encourage continuellement les idées novatrices des collaborateurs

## UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE

MED PAPER a mis en place une stratégie de communication garante de la cohésion et de la motivation des collaborateurs

# Gouvernance de MED PAPER

## I. Assemblées des actionnaires

---

### I.1. Dispositions statutaires

---

Selon l'article 20 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations de l'Assemblée, prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires, même les absents et les dissidents.

L'Assemblée Générale peut être Ordinaire ou Extraordinaire.

#### I.1.1. Convocation et lieu de réunion

---

Selon l'article 21 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans le courant du semestre qui suit la clôture de chaque exercice, sous réserve de prorogation de ce délai par décision judiciaire.

Des Assemblées Générales extraordinaires ou des Assemblées Générales Ordinaires convoquées extraordinairement peuvent être réunies en cours d'exercice.

Les réunions des Assemblées Générales ont lieu au siège social, ou en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

L'Assemblée peut en outre, être convoquée par un mandataire désigné en justice par le Président du tribunal à la demande d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social ou de tout intéressé, actionnaire, obligataire ou créancier ordinaire, en cas d'urgence.

Les convocations sont faites conformément à la loi et aux décrets pour les sociétés faisant appel publiquement à l'épargne, mais elles peuvent être faites par lettre recommandée adressée à chacun des actionnaires si toutes les actions sont nominatives.

Tout propriétaire d'actions nominatives peut exiger d'être convoqué par lettre recommandée à condition que le Conseil ait été avisé de cette exigence en temps utile.

Elles sont faites conformément à la loi, pour les Assemblées Ordinaires annuelles réunies sur première convocation ; ce délai est réduit à 8 jours pour toutes les autres Assemblées, sauf l'effet des dispositions de la loi, le cas échéant.

Toutes Assemblées, autres que l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sont valablement constituées sans question de publicité ni de délai, si tous les actionnaires s'y trouvent présents ou représentés. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle peut être également valablement constituée sans justification de publicité ni de délai, si tous les actionnaires s'y trouvent présents ou représentés et s'ils reconnaissent à l'unanimité, avoir été informés de la tenue de l'Assemblée 15 jours francs au moins avant sa réunion.

L'ordre du jour figurant sur l'avis de convocation est arrêté par l'autorité qui a pris l'initiative de la convocation. Toutefois, un ou des projets de résolutions doivent être inscrits à l'ordre du jour sur la demande d'un ou de plusieurs actionnaires représentant la quotité du capital et dans les délais stipulés par la loi.

### **I.1.2. Composition**

---

L'article 22 des statuts de la Société prévoit que l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Nul ne peut y représenter un actionnaire s'il n'est lui-même actionnaire, conjoint ascendant ou descendant dudit actionnaire.

Les sociétés actionnaires pourront se faire représenter par un mandataire spécial, qui peut n'être pas lui-même actionnaire.

Les actionnaires propriétaires d'actions, au porteur doivent, pour assister à l'Assemblée, faire déposer au siège social, 5 jours avant la date fixée pour la réunion l'attestation de blocage délivrée par le dépositaire légal.

Les propriétaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'Assemblée.

### **I.1.3. Tenue de l'Assemblée**

---

#### **Bureau**

L'article 23 des statuts de la Société stipule que l'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, à son défaut, par le Vice-Président ou encore par un administrateur désigné par le Conseil à défaut, l'Assemblée nomme elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptants qui possèdent, soit par eux-mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre d'actions.

Le bureau ainsi constitué désigne un secrétaire qui peut être pris en dehors des actionnaires.

#### **Feuille de présence**

L'article 23 prévoit également qu'une feuille de présence soit dressée à chaque séance de l'Assemblée Générale. La feuille de présence, après avoir été émarginée par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés, est ensuite certifiée par les membres composant le bureau.

### **I.1.4. procès-verbaux**

---

Selon l'article 24 des statuts de la Société, les délibérations des Assemblées sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres du bureau.

Les copies des procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signées par le Président.

Après la dissolution de la Société et pendant sa liquidation, les copies ou extraits sont signés par le ou les liquidateurs.



### **I.1.5. Dispositions spéciales aux Assemblées Ordinaires ou réunies extraordinairement en la forme ordinaire**

---

#### **Attributions**

L'article 25 des statuts de la Société prévoit que l'Assemblée Générale Ordinaire statue sur toutes les questions d'ordre administratif excédant la compétence du Conseil d'Administration et, d'une manière générale, elle détermine souverainement la conduite des affaires de la Société.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle entend notamment le rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires ; elle discute, redresse et approuve les comptes ; elle fixe les dividendes.

#### **Quorum**

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement doit réunir le quart, au moins du capital social ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée, dans les formes prévues à l'article 21 des statuts de la Société (tel que présenté dans le point V.1. de la présente partie) et délibère valablement, quelle que soit la portion de capital représentée.

#### **Délibérations et votes**

L'article 27 des statuts de la Société stipule que chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, la voix du Président étant prépondérante.

### **I.1.6. Dispositions spéciales aux Assemblées Extraordinaires**

---

#### **Attributions**

Selon l'article 28 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil d'Administration, apporter aux statuts toutes modifications, quelles qu'elles soient, autorisées par la loi sur les sociétés.

Elle ne peut, toutefois, changer la nationalité de la Société, ni augmenter les engagements des actionnaires.

Elle peut décider la transformation de la Société en société de toute autre forme.

#### **Quorum**

Selon l'article 29 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si, sur une première convocation, l'Assemblée n'a pu réunir la moitié du capital, une seconde Assemblée peut être convoquée qui délibère valablement si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart du capital. Si la seconde Assemblée convoquée ne réunit pas le quorum du quart, elle peut être prorogée d'une date ultérieure de 2 mois au plus avec le même quorum à partir du jour auquel elle avait été convoquée, l'Assemblée prorogée doit réunir le quorum du quart.

Ces Assemblées sont convoquées conformément aux dispositions de la loi.

## **Délibérations et votes**

L'article 30 des statuts de la Société prévoit que chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Dans toutes les Assemblées Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

## **II. Conseil d'Administration**

---

### **II.1. Dispositions statutaires**

---

#### **II.1.1. Composition**

---

Selon l'article 10 des statuts de la Société, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé

de 3 à 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale. Les administrateurs, s'ils sont moins de 7, peuvent s'adjoindre de nouveaux membres s'ils le jugent utile, mais ces nominations doivent être soumises, pour ratification, à la plus prochaine Assemblée Générale ; si la nomination n'est pas ratifiée, les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent pas moins valables. La durée des fonctions des administrateurs est de 6 années ; chaque année s'entend d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la suivante. Les administrateurs peuvent toujours être réélus.

#### **II.1.2. Actions de garantie**

---

Conformément à l'article 11 des statuts de la Société, chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action pendant toute la durée de ses fonctions.

Cette action, affectée en totalité à la garantie de la gestion du Conseil, est obligatoirement nominative et inaliénable.

#### **II.1.3. Bureau du Conseil - Présidence - Direction Générale**

---

L'article 12 des statuts de la Société stipule que la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit entre les deux modalités susvisées d'exercice de la Direction Générale. Ce choix sera porté à la connaissance des actionnaires lors de l'Assemblée Générale et fera l'objet des formalités de dépôt, de publicité et d'inscription au registre du commerce dans les conditions prévues par la loi.

Dans l'hypothèse où le Président du Conseil d'Administration exerce les fonctions de Directeur Général, les stipulations des statuts et les dispositions de la loi relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration nomme une personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux qui porte le titre de Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la Direction Générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et des pouvoirs spécifiques du Conseil d'Administration, ainsi que des dispositions de la loi concernant les cautions, avals ou garanties.

Le Directeur Général engage la Société même par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances ; étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les stipulations statutaires ou les décisions du Conseil d'Administration limitant les pouvoirs du Directeur Général sont inopposables aux tiers.

Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs autant de mandataires qu'il avisera.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer 1 ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués, dans les conditions prévues par la loi.

Les Directeurs Généraux Délégués sont obligatoirement des personnes physiques ; ils peuvent être choisis parmi les administrateurs ou en dehors d'eux et sont chargés d'assister le Directeur Général.

Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration, sur proposition du Directeur Général ; en cas de décès, démission ou révocation de ce dernier, ils conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

L'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux Délégués sont déterminées par le Conseil d'Administration, en accord avec le Directeur Général. Toutefois, la limitation de ces pouvoirs n'est pas opposable aux tiers, vis-à-vis desquels chaque Directeur Général Délégué a les mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général Délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Conseil d'Administration peut nommer, s'il le juge utile, un ou plusieurs Vice-Président(s). Il choisit également, parmi ses membres, ou en dehors d'eux, et même des actionnaires, un secrétaire.

En cas d'absence du Président, le Conseil désigne, pour chaque séance, celui de ses membres qui remplit les fonctions de Président.

#### **II.1.4. Réunions du Conseil**

---

Selon l'article 13 des statuts de la Société, le Conseil se réunit, sur la convocation de son Président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

En cas d'urgence la convocation peut être faite par le ou les Commissaires aux Comptes.

Il peut être également convoqué par le tiers au moins des administrateurs s'il ne s'est pas réuni depuis plus de trois mois.

Les réunions du Conseil ont lieu, en principe au siège social, mais elles peuvent avoir lieu en tout autre endroit du consentement exprès de la majorité des administrateurs en exercice.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Un registre de présence est signé par les administrateurs présents et par les personnes assistant au Conseil.

Tout administrateur peut donner ses pouvoirs à un autre administrateur à l'effet de voter en son lieu et place, mais seulement sur des questions déterminées et pour chaque séance ; toutefois un administrateur ne peut avoir plus de deux voix.

Les pouvoirs peuvent être donnés par lettre missive, par télégramme, par télécopie, mais pour ces derniers cas, avec confirmation ultérieure par lettre.

Ces décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

La justification de la composition du Conseil et de la qualité des administrateurs en exercice résulte, vis-à-vis des tiers, de l'énumération dans chaque délibération, des noms des administrateurs présents ou représentés et de ceux des administrateurs absents.

#### **II.1.5. Procès-verbaux**

---

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux rédigés sur un registre spécial, ce registre pouvant être constitué sur feuillets mobiles, coté et paraphé par le tribunal du lieu du siège social.

Le procès-verbal de chaque séance est signé par le Président et un autre administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés et certifiés valablement par le Président uniquement ou par un Directeur Général conjointement avec le secrétaire.

#### **II.1.6. Pouvoirs du Conseil**

---

L'article 15 des statuts de la Société prévoit que le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

Toute limitation des pouvoirs du Conseil est inopposable aux tiers.

#### **II.1.7. Allocations du Conseil**

---

L'article 18 des statuts de la Société stipule que les administrateurs peuvent recevoir des jetons de présence dont l'importance, fixée par l'Assemblée Générale, est maintenue jusqu'à décision nouvelle.

#### **II.1.8. Délégation de pouvoirs**

---

Conformément à l'article 16 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration peut déléguer par, substitution de mandat, les pouvoirs qu'il juge convenables, à un ou plusieurs administrateurs, pour l'exécution totale ou partielle de ses décisions.

Le Conseil peut, en outre, conférer des pouvoirs à telles personnes que bon lui semble, même étrangères à la Société, par mandat spécial, pour un ou plusieurs objets déterminés.

Le Conseil peut autoriser les personnes auxquelles il a conféré des pouvoirs à consentir des substitutions ou des délégations de pouvoirs.



## 7- Liste des communiqués de presse publiés en 2021

Le 26/02/2021 **Med Paper - CP relatif aux indicateurs du T4-20**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 31/03/2021 **Med Paper - CP relatif Résultats Annuels 2020**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 30/04/2021 **Med Paper - Résultats financiers Annuels 2020**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 25/05/2021 **Med Paper - Avis de convocation à l'AGO du 25 juin 2021**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 31/05/2021 **Med Paper - CP relatif aux indicateurs du T1-21**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 26/08/2021 **Med Paper - CP relatif aux indicateurs du T2-21**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 24/09/2021 **Med Paper - CP relatif Résultats semestriels au 30-06-2021**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 29/09/2021 **Med Paper - Résultats financiers du 1<sup>er</sup> Semestre 2021**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 25/10/2021 **Med Paper – Convocation AGE du 09/11/20221**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 26/10/2021 **Med Paper – Convocation AGE du 25/11/2021**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 29/11/2021 **Med Paper – Convocation AGE du 28/12/2021**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 30/11/2021 **Med Paper - CP relatif aux indicateurs du T3-21**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>



## 8- ETIC Exercice 2021

**ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**  
**(ETIC) MODELE NORMAL**

**A) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

- A1 Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise
- A2 Etat des dérogations
- A3 Etat des changements de méthodes

**B) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU BILAN**

**ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)**

- B1 Détail des non-valeurs,
- B2 Tableau des immobilisations
- B2 **bis** Tableau des amortissements
- B3 Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations
- B4 Tableau des titres de participations
- B5 Tableau des provisions
- B6 Tableau des créances
- B7 Tableau des dettes
- B8 Tableau des sûretés réelles données ou reçues
- B9 Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations crédit-bail
- B10 Tableau des biens en crédit-bail
- B11 Détail des postes du CPC
- B12 Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal
- B13 Détermination du résultat courant après impôts
- B14 Détail de la taxe sur la valeur ajoutée

**C) AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- C1 Etat de répartition du capital social
- C2 Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice
- C3 Résultat et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices
- C4 Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice
- C5 Datations et événements postérieurs

Raison sociale : MED PAPER SA  
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

ETAT A1

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

**INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE**

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE :

I - ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

- 1 - Immobilisations en non valeurs : coût d'acquisition
- 2 - Immobilisations incorporelles: coût d'acquisition
- 3 - Immobilisations corporelles: la Valeur Comptable Nette = Valeur Actuelle
- 4 - Immobilisations financières: la Valeur Comptable Nette = Valeur Actuelle

B. CORRECTIONS DE VALEUR

- 1 - Méthodes d'amortissements: amortissements constants selon les taux usuels
- 2 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation: VM des Titres de participation
- 3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif: Non appliqué

II - ACTIF CIRCULANT ( Hors trésorerie )

A. EVALUATION A L'ENTREE

- 1 - Stocks:Coût d'achat (MP) et Coût de production (PF et produits en cours)
- 2 - Créances: Montant nominal
- 3 - Titres et valeurs de placement: Non appliqué

B. CORRECTIONS DE VALEUR

- 1 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation: prov pour créances douteuses HT et autres
- 2 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif: Taux de change au 31/12/N

III - FINANCEMENT PERMANENT

- 1 - Méthodes de réévaluation: Non appliqué
- 2 - Méthodes d'évaluation des provisions réglementées: Non appliqué
- 3 - Dettes de financement permanent: Montant nominal
- 4 - Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges: Non appliqué
- 5 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif: Non appliqué

IV - PASSIF CIRCULANT ( Hors trésorerie )

- 1 - Dettes du passif circulant: Montant nominal
- 2 - Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges: Non appliqué
- 3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif: Taux de change au 31/12/N

V - TRESORERIE

- 1 - Trésorerie - Actif: Montant nominal
- 2 - Trésorerie - Passif: montant nominal
- 3 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation: Non appliqué

Raison sociale : MED PAPER SA  
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

ETAT A2  
ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<i>I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux</i>		
<i>II. Dérogations aux méthodes d'évaluation</i>	<i>N E</i>	<i>A N T</i>
<i>III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</i>		

Raison sociale : MED PAPER SA  
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

ETAT A3  
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<i>I. Changements affectant les méthodes d'évaluation</i>	<i>N E</i>	<i>A N T</i>
<i>II. Changements affectant les règles de présentation</i>		

ETAT B1  
DETAIL DES NON-VALEURS

<u>COMPTE</u> <u>PRINCIPAL</u>	<u>INTITULE</u>	<u>MONTANT</u> <u>AU</u> <u>31/12/2021</u>
<u>211100</u>	* Frais préliminaires	<u>0.00</u>
<u>212100</u>	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	<u>2 162 523.88</u>
	<b>TOTAL</b>	<b><u>2 162 523.88</u></b>

Tableau n°4  
 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'E pour elle-m.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>2 162 523,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 162 523,88</b>
* Frais préliminaires	0,00						0,00	0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 162 523,88							2 162 523,88
* Primes de remboursement des obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>67 121 875,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>67 121 875,00</b>
* Immobilisations en recherche et développement	0,00							0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 134 133,00							1 134 133,00
* Fonds commercial	65 987 742,00							65 987 742,00
* Autres immobilisations incorporelles	0,00							0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>599 254 603,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 126 776,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 126 776,50</b>	<b>599 254 603,38</b>
* Terrains	66 643 923,00							66 643 923,00
* Constructions	28 896 392,74							28 896 392,74
* Installations techniques, matériel et outillage	455 779 861,73			30 126 776,50				485 906 638,23
* Matériel de transport	5 419 852,50							5 419 852,50
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11 719 036,91							11 719 036,91
* Autres immobilisations corporelles	668 760,00							668 760,00
* Immobilisations corporelles en cours	30 126 776,50						30 126 776,50	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>668 539 002,26</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>#####</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>#####</b>	<b>668 539 002,26</b>

Tableau n°8  
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissement sur immobilisat° sorties 3	Cumul d'amortissem fin exercice 4=1+2-3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>948 609,51</b>	<b>432 504,78</b>		<b>1 381 114,29</b>
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	948 609,51	432 504,78		1 381 114,29
* Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 133 013,66</b>	<b>1 119,34</b>		<b>1 134 133,00</b>
* Immobilisations en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 133 013,66	1 119,34		1 134 133,00
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>491 519 461,86</b>	<b>4 199 304,03</b>		<b>495 718 765,89</b>
* Terrains				
* Constructions	28 407 324,80	426 471,19		28 833 795,99
* Installations techniques, matériel et outillage	445 381 849,98	3 742 146,85		449 123 996,83
* Matériel de transport	5 419 152,50	700,00		5 419 852,50
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11 642 374,58	29 985,99		11 672 360,57
* Autres immobilisations corporelles	668 760,00			668 760,00
* Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>493 601 085,03</b>	<b>4 632 928,15</b>	<b>-</b>	<b>498 234 013,18</b>



Tableau n°10  
TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS  
D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produits de cession	Plus values	Moins values
		<b>N</b>	<b>E</b>	<b>A</b>	<b>N</b>	<b>T</b>	
	<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-

Tableau n°9  
TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	-							-
2. Provisions réglementées	-							-
3. Provisions durables pour risques et charges	-							-
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	-							-
5. Autres provisions pour risques et charges	717,27		4 104,77			717,27		4 104,77
6. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie	-							-
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	717,27	-	4 104,77	-	-	717,27	-	4 104,77
<b>TOTAL (A+B)</b>	717,27	-	4 104,77	-	-	717,27	-	4 104,77

Raison sociale : MED PAPER SA  
 Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.20

ETAT B6  
 TABLEAU DES CREANCES

en Dirhams Marocains

CREANCES	TOTAL AU 31/12/2021	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 536 324,76</b>	<b>1 536 324,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Prêts immobilisés - Autres créances financières	<b>1 536 324,76</b>	1 536 324,76						
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>78 003 245,28</b>	<b>962 468,45</b>	<b>77 040 776,83</b>	<b>0,00</b>	<b>143 798,77</b>	<b>7 627 145,13</b>	<b>4 312 112,79</b>	<b>35 728 731,75</b>
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	<b>782 314,00</b>		782 314,00		143 798,77			
- Clients et comptes rattachés	<b>63 784 086,60</b>	962 468,45	62 821 618,15					35 728 731,75
- Personnel	<b>67 601,13</b>		67 601,13					
- Etat	<b>7 627 145,13</b>		7 627 145,13			7 627 145,13		
- Comptes d'associés	<b>0,00</b>		0,00					
- Autres débiteurs	<b>5 681 513,42</b>		5 681 513,42				4 312 112,79	
- Comptes de régularisation - Actif	<b>60 585,00</b>		60 585,00					

**ETAT B7**  
**TABLEAU DES DETTES**

en Dirhams Marocains

DETTES	TOTAL AU 31/12/2021	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	<b>128 916 843,20</b>	124 775 646,39	4 141 196,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Emprunts obligataires								
- <b>Autres dettes de financement</b>	<b>128 916 843,20</b>	124 775 646,39	4 141 196,81					
DU PASSIF CIRCULANT	<b>150 375 290,78</b>	<b>13 099 523,59</b>	<b>137 275 767,19</b>	<b>0,00</b>	<b>76 962,12</b>	<b>46 265 437,12</b>	<b>0,00</b>	<b>19 959 942,03</b>
- Fournisseurs et comptes rattachés	<b>36 740 895,28</b>	13 099 523,59	23 641 371,69		76 962,12			19 959 942,03
- Clients créditeurs, avances et acomptes	<b>6 338 991,56</b>		6 338 991,56					
- Personnel	<b>3 716 600,55</b>		3 716 600,55					
- Organismes sociaux	<b>13 889 546,82</b>		13 889 546,82			13 889 546,82		
- Etat	<b>32 375 890,30</b>		32 375 890,30			32 375 890,30		
- Comptes d'associés	<b>53 594 489,51</b>		53 594 489,51					
- Autres créanciers	<b>1 534 000,00</b>		1 534 000,00					
- Comptes de régularisation - Passif	<b>2 184 876,76</b>		2 184 876,76					

ETAT B8  
 TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée aux organismes publics
<b>- Sûretés données</b>					
ATTIJARIWAFABANK	40 000 000,00	Nantissement	22/02/2011	FOND DE COMMERCE	40 000 000
ATTIJARIWAFABANK	8 000 000,00	Nantissement	01/04/2004	F et M	8 000 000
ATTIJARIWAFABANK	45 000 000,00	Hypothèque	115/11/2009	TF 06/46013	45 000 000
ATTIJARIWAFABANK	40 000 000,00	Hypothèque	01/04/2015	TF 06/46013	40 000 000
BANQUE POPULAIRE	15 000 000,00	Nantissement	30/08/2010	PRODUITS ET MATIERES	15 000 000
BANQUE POPULAIRE	66 500 000,00	Nantissement	26/08/2010	FOND DE COMMERCE	66 500 000
<b>TOTAL</b>	<b>214 500 000,00</b>			<b>TOTAL</b>	<b>214 500 000</b>
<b>- Sûretés reçues</b>					

(1) Gage : 1 - Hypothèque ; 2 - Nantissement ; 3 - Warrant ; 4 - Autres ; 5 - (à préciser)  
 (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) [ entreprises liées, associés, membres du personnel ]  
 (3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Raison sociale : MED PAPER SA  
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

**ETAT B9**  
**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAI**

<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>Montants Exercice</b>	<b>Montants Exercice Précédent</b>
* Avals et cautions  * Engagement en matière de pensions de de retraites et obligations similaires  * Autres engagements donnés	6 806 000,00	6 806 000,00
<b>TOTAL</b> Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	<b>6 806 000,00</b>	<b>6 806 000,00</b>

<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>Montants Exercice</b>	<b>Montants Exercice Précédent</b>
* Avals et cautions  * Autres engagements reçus - Garantie de réalisation de l'actif circulant Unipapel - Saisie Conservatoire Aiglemer -	10 400 000,00	10 400 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>10 400 000,00</b>	<b>10 400 000,00</b>

Raison sociale : MED PAPER SA

Tableau n°7

**TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL**

Etat B10

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

Rubrique	Date 1ère échéance	Durée contrat mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortiss du bien	Cumul des exer. précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redev. restant		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							(-) 1 an	(+) 1 an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
				N	E	A	N	T		
<b>TOTAUX</b>			0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Tableau n°6  
**DETAIL DES POSTES DU C.P.C.**

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
	<b>Achats revendus de marchandises</b>		
	- Achats de marchandises		
	- Variation des stocks de marchandises (+/-)	-	-
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
612	<b>Achats consommés de matières et fournitures</b>		
	- Achats de matières premières	16 112 368,34	12 900 777,69
	- Variation des stocks de matières premières	1 017 107,24	3 159 878,97
	- Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	15 406 475,19	10 652 167,27
	- Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	556 262,78	515 155,00
	- Achats non stockés de matières et de fournitures	13 108 512,90	10 401 088,48
	- Achats de travaux, études et prestations de services	293 687,46	272 699,13
	<b>Total</b>	<b>46 494 413,91</b>	<b>37 901 766,54</b>
613/614	<b>Autres charges externes</b>		
	- Locations et charges locatives	285 410,41	493 500,00
	- Redevances de crédit-bail	-	-
	- Entretien et réparations	1 405 064,19	1 060 057,41
	- Primes d'assurances	493 710,02	492 951,31
	- Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	3 284 031,34	2 741 022,93
	- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	669 247,00	288 400,00
	- Redevances pour brevets, marques, droits...		
	- Etudes, recherches et documentation	-	-
	- Transports	5 252 458,87	2 795 455,54
	- Déplacements, missions et réceptions	205 921,01	154 151,35
	- Reste du poste des autres charges externes	984 275,29	600 432,02
	<b>Total</b>	<b>12 580 118,13</b>	<b>8 625 970,56</b>
617	<b>Charges de personnel</b>		
	- Rémunérations du personnel	14 005 060,89	11 142 785,06
	- Charges sociales	2 901 432,94	2 301 864,81
	- Reste du poste des autres charges sociales	1 340 204,82	316 262,23
	<b>Total</b>	<b>18 246 698,65</b>	<b>13 760 912,10</b>
618	<b>Autres charges d'exploitation</b>		
	- Jetons de présence		
	- Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
638	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
	<b>Autres charges financières</b>		
	- Charges nettes sur cessions des titres et valeurs de placement		
	- Reste du poste des autres charges financières		
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
658	<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
	<b>Autres charges non courantes</b>		
	- Pénalités sur marchés et dédits		
	- Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	-	-
	- Pénalités et amendes fiscales	1 300,00	81 050,40
	- Créances devenues irrécouvrables	-	13 022,81
	- Reste du poste des autres charges non courantes	14 602,61	817 577,77
	<b>Total</b>	<b>15 902,61</b>	<b>911 650,98</b>



**Tableau n°6**  
**DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (suite)**

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
711	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b> <b>Ventes de marchandises</b> - Ventes de marchandises au Maroc - Ventes de marchandises à l'étranger - Reste du poste des ventes de marchandises		
	<b>Total</b>	-	-
712	<b>Ventes des biens et services produits</b> - Ventes de biens au Maroc - Ventes de biens à l'étranger - Ventes des services au Maroc - Ventes des services à l'étranger - Redevances pour brevets, marques, droits... - Reste du poste des ventes et services produits	78 993 575,43	58 443 227,19
	<b>Total</b>	<b>78 993 575,43</b>	<b>58 443 227,19</b>
713	<b>Variation des stocks de produits</b> - Variation des stocks des biens produits (+/-) - Variation des stocks des services produits (+/-) - Variation des stocks des produits en cours (+/-)	1 165 486,08 28 986,00	3 264 721,77 (51 225,88)
	<b>Total</b>	<b>1 194 472,08</b>	
718	<b>Autres produits d'exploitation</b> - Jetons de présence reçus - Reste du poste (produits divers)	-	-
	<b>Total</b>		
719	<b>Reprises d'exploitation, transferts de charges</b> - Reprises - Transferts de charges		
	<b>Total</b>	-	-
738	<b>PRODUITS FINANCIERS</b> <b>Intérêts et autres produits financiers</b> - Intérêts et produits assimilés - Revenus des créances rattachées à des participation - Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement - Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	<b>Total</b>	-	-

**PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET  
FISCAL**

Tableau n° 3

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

INTITULES	Montant	Montant
<b>I. RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
* Bénéfice net	<b>9 483 951,17</b>	
* Perte nette		
<b>II REINTEGRATIONS FISCALES</b>		
<b>1. Courantes</b>	<b>1 093 989,26</b>	
- Profits de change/ Ecart de conversion Passif 2021	222 767,85	
- Cadeaux a la clientèle non déductibles	13 669,00	
- Charges exercices antérieurs	293 687,46	
- Autres charges externes exercices antérieurs	563 864,95	
<b>2. Non courantes</b>	<b>466 005,56</b>	
- Cotisation Minimale Exercice 2021	464 705,56	
- Pénalités et amendes pénales	1 300,00	
- Pénalités et amendes Fiscales	0,00	
<b>III DEDUCTIONS FISCALES</b>		
<b>1. Courantes</b>		<b>341 404,76</b>
- Profits de change/ Ecart de conversion Passif 2020		341 404,76
<b>2. Non Courantes</b>		<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>11 043 945,99</b>	<b>341 404,76</b>
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>		Montant
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		<b>10 702 541,23</b>
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
* Exercice n - 4	<b>0,00</b>	
* Exercice n - 3	<b>7 756 238,79</b>	
* Exercice n - 2 (2019)	<b>381 883,16</b>	
* Exercice n - 1 (2020)	<b>2 564 419,39</b>	
<b>VI. RESULTAT NET FISCAL</b>		
Bénéfice net fiscal (A - C) ou déficit net fiscal (B)		<b>-0,11</b>
		Montant
<b>VII CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		<b>293 234 879,19</b>
<b>VIII CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		<b>0,00</b>
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3	<b>0,00</b>	
* Exercice n - 2	<b>0,00</b>	
* Exercice n - 1	<b>0,00</b>	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Raison sociale : MED PAPER SA

Identifiant Fiscal : 049404429

**ETAT B13**

**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT  
APRES IMPOTS**

T

**Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021**

I - DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
- Résultat courant d'après C.P.C	(+/-)	(3 974 252,33)
- Réintégrations fiscales sur opérations courantes	( + )	1 093 989,26
- Déductions fiscales sur opérations courantes	( - )	341 404,76
- Résultat courant théoriquement imposable	( = )	(3 221 667,83)
- Impôt théorique sur résultat courant	( - )	
- Résultat courant après impôts	( = )	(3 221 667,83)
II - INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		

Raison sociale : MED PAPER SA

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

Tableau n°12  
DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	21 381 921,33	17 747 583,31	18 772 428,00	20 357 076,64
B. T.V.A Récupérable	7 567 874,45	13 583 563,06	18 558 283,01	2 593 154,50
* sur charges	1 860 872,32	7 558 207,76	6 829 642,41	2 589 437,67
* sur immobilisations	5 707 002,13	6 025 355,30	11 728 640,60	3 716,83
C. TVA due (Crédit de T.V.A) T.V.A = (A - B)	13 814 046,88	4 164 020,25	214 144,99	17 763 922,14

**Raison sociale : MED PAPER SA**

**B15 : PASSIFS EVENTUELS**

- 1) La société a reçu un avis de vérification fiscale pour ex-SAFRIPAC en mai 2009.  
la première et deuxième notification ont été recues respectivement le 17/10/2011 et 27/12/2011  
La commission locale de taxation a rendu sa décision en date du 19 Avril 2012.  
La société a demandé le pourvoi devant la commission nationale de recours fiscal  
le jugement n'étant pas en notre faveur, on a déposé le dossier chez l'avocat qui a présenté  
le dossier au tribunal, le jugement n'a pas été encore émis par ledit tribunal.
  
- 2) Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices non prescrits sont toujours  
ouverts à un contrôle fiscal au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt  
sur le revenu (IR) ou régularisations au titre d'autres impôts qui pourraient donner lieu à  
d'éventuels redressements ainsi qu'au contrôle de la CNSS pour les mêmes exercices.

**Tableau n°13**  
**ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**  
Montant du capital : 258 255 500,00 DH

Nom prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exerc. précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
MOHSIN SEFRIQUI	35 Avenue Pasteur, Apt 19 - TANGER	1 030 308	1 032 940	100,00	103 294 000,00	103 294 000,00	103 294 000,00
ALIKEN	62 Boulevard My Youssef - Casablanca	277 500	277 500	100,00	27 750 000,00	27 750 000,00	27 750 000,00
MED FOUAD SEFRIQUI	Place du cadî, Jamâa al mokrâa - TANGER	52 992	69 624	100,00	6 962 400,00	6 962 400,00	6 962 400,00
HABIBA BENNANI	89, Avenue des FAR - FES	114 049	-	100,00	-	-	-
ILHAM SEFRIQUI	Hay el Manar Gr.X, n°7, Van d'anfa - CASABLANCA	26 867	35 183	100,00	3 518 300,00	3 518 300,00	3 518 300,00
ANAS SEFRIQUI	CASABLANCA		16 632	100,00	1 663 200,00	1 663 200,00	1 663 200,00
KHALID SEFRIQUI	CASABLANCA		16 632	100,00	1 663 200,00	1 663 200,00	1 663 200,00
AFIFA SEFRIQUI	CASABLANCA		8 316	100,00	831 600,00	831 600,00	831 600,00
AMINA SEFRIQUI	CASABLANCA		8 316	100,00	831 600,00	831 600,00	831 600,00
DOUNIA SEFRIQUI	CASABLANCA		8 316	100,00	831 600,00	831 600,00	831 600,00
SAAD SEFRIQUI	CASABLANCA		5 702	100,00	570 200,00	570 200,00	570 200,00
SOFIA SEFRIQUI	CASABLANCA		2 851	100,00	285 100,00	285 100,00	285 100,00
ABDESSLAM SEFRIQUI	CASABLANCA		5 702	100,00	570 200,00	570 200,00	570 200,00
FLOTTANT(en bourse)		1 080 839	1 094 841	100,00	109 484 100,00	109 484 100,00	109 484 100,00
		<b>2 582 555</b>	<b>2 582 555</b>		<b>258 255 500</b>	<b>258 255 500</b>	<b>258 255 500</b>

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

**Tableau 14**  
**ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE**  
**L'EXERCICE**

	MONTANT		MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTION DES RESULTATS</b>	
(Décision AGO du 25/06/2020)		- Réserve légale	-
- Report à nouveau	(493 848 360,19)	- Autres réserves	-
- Résultats nets en instance d'affectation		- Tantièmes	-
- Résultat net de l'exercice	(8 562 121,36)	- Dividendes	
- Prélèvements sur les réserves		- Autres affectations (Résultat en instance d'affectation)	-
- Autres prélèvements		- Report à nouveau	(502 410 481,55)
<b>TOTAL A</b>	<b>(502 410 481,55)</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>(502 410 481,55)</b>

Total A = Total B

Raison sociale : MED PAPER SA  
 Identifiant Fiscal : 049404429

**ETAT C3**  
**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES**  
**L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

**Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021**

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021
<b>* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
- Capitaux propres (+) capitaux propres assimilés (-) immobilisations en non valeurs	(39 929 772,88)	(56 621 510,82)	(38 142 933,51)
<b>* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Chiffre d'affaires hors taxes	82 247 599,67	58 443 227,19	78 993 575,43
2- Résultat avant impôts	(8 077 540,73)	(8 077 540,73)	9 948 657,17
3- Impôts sur les résultats	484 580,63	484 580,63	464 706,00
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués ( mis en réserves ou en instance d'affectation )			
<b>* RESULTAT PAR TITRE ( Pour les sociétés par actions et S.A.R.L )</b>			
- Résultat net par action ou part sociale	(2,27)	(3,32)	3,67
- Bénéfices distribués par action ou part sociale	0,00	0,00	0,00
<b>* PERSONNEL</b>			
- Montant des salaires bruts de l'exercice	12 616 893,06	11 142 785,06	14 005 060,89
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	198	219	273



Raison sociale : MED PAPER SA

Identifiant Fiscal : 049404429

ETAT C4

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES  
PENDANT L'EXERCICE

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
* Financement permanent		
* Immobilisations brutes		
* Rentrées sur immobilisations		
* Remboursement des dettes de financement		
* Produits - Ventes à l'export	0,00	
* Charges - Achats à l'import		84 311,64
TOTAL DES ENTREES	0,00	
TOTAL DES SORTIES		84 311,64
BALANCE DEVISES	84 311,64	
TOTAL	84 311,64	84 311,64

Raison sociale : MED PAPER SA  
Identifiant Fiscal : 049404429

ETAT C5  
**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

**I - DATATION**

<b>Date de clôture (1)</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Date d'établissement des états de synthèse (2)</b>	<b>25/03/2022</b>

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

**II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE**

<b>DATES</b>	<b>INDICATION DES EVENEMENTS</b>
	<p>l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie du covid 19 n'entraîne pas d'ajustements des comptes au 31 Décembre 2021 et ne remet pas en cause la continuité d'activité de notre société (date 25/03/2022)</p>